

# Saint-Romain-le-Preux

## De zèle en ailes, les métamorphoses paronymiques de Notre-Dame des Groseilles

par Jean-Luc Dauphin

La restauration de la petite église du village de Saint-Romain-le-Preux, conduite depuis 2000 sous l'impulsion de ses anciens maires Jean-Claude Didout et Pierre Mathey<sup>1</sup> avec le concours de la Fondation du patrimoine, s'est accompagnée de la redécouverte de ses peintures murales médiévales ainsi que de la mise en valeur des éléments remarquables de son mobilier.

Le dernier numéro de notre *Écho de Joigny* a pu évoquer la visite que nous y avons organisée au printemps 2016<sup>2</sup> ; depuis cette date, notre société sœur des Amis du Vieux Villeneuve y a proposé en août 2017 une de ses « Balades », traditionnellement organisées par Pierre Glaizal, cette fois avec la collaboration locale de Jean-Louis et Dominique Mutti, actifs animateurs de l'association « Patrimoine et Partage », qui œuvre précisément à faire connaître le village, son histoire et sa belle église. À cette occasion, les participants ont pu découvrir – mise en sécurité à la sacristie dans l'attente de pouvoir reprendre place dans la nef restaurée – la fameuse statue de *Notre-Dame des Groseilles*, fleuron légendaire du patrimoine *preux-romanien*<sup>3</sup>.

Cette statue, notait en 1958 le chanoine Mégnien<sup>4</sup>, est « une jolie statue de pierre tendre, peinte et assez grande, représentant la Vierge avec l'Enfant Jésus. Celui-ci, qui est un grand bébé aux cheveux bouclés, d'un geste charmant de naïveté, découvre le sein de sa Mère. L'ensemble est frais et gracieux et d'une grande noblesse d'expression. » Ajoutons à cela une polychromie naïve, sourcils noircis et joues rougies, qui lui confère comme un air de bonne santé paysanne.

1. – Le village de Saint-Romain est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, intégré dans la commune nouvelle dénommée *Sépeaux-Saint-Romain*, issue de la fusion des deux anciennes communes de Sépeaux et de Saint-Romain-le-Preux.

2. – *Écho de Joigny* n° 77, 2017, p. 86.

3. – Tel est la forme adjectivale du gentilé qu'ont choisi à la fin du XX<sup>e</sup> siècle les habitants de la petite commune pour se dénommer.

4. – Chanoine Paul Mégnien, *Notre-Dame chez nous*, Joigny, 1958, p. 63.

Sa curieuse histoire et les traditions s'y rapportant avaient d'emblée titillé notre curiosité et suscité quelques hypothèses nouvelles. Nous allons les évoquer ici aujourd'hui, grâce au concours de Jean-Louis Mutti, qui a apporté de très précieux compléments à notre recherche.

La première pierre de notre cheminement est un article paru dans l'hebdomadaire catholique départemental *La Liberté de l'Yonne*<sup>5</sup> : son numéro du 31 juillet 1949 présentait en effet sous la signature de Renée de Tryon-Montalembert, la fille du châtelain de la Vieille-Ferté<sup>6</sup>, un long texte retraçant la légende et la tradition de cette petite statue de la Vierge à l'enfant que son père avait restaurée et repeinte de ses propres mains, comme il avait lui-même dégagé les peintures murales de l'église de La Ferté-Loupière. À l'instar du chanoine Paul Mégnien, qui y voyait, pour sa qualité littéraire, « un des plus beaux récits d'une légende mariale de chez nous » et l'avait en conséquence intégralement reproduit dans son ouvrage *Notre-Dame chez nous*<sup>7</sup>, nous le retranscrivons ici à notre tour pour ouvrir notre sujet.

### **La Légende dorée selon Mlle de Tryon-Montalembert**

— Eh, la mère, qu'est-ce qu'il a donc le taureau de la ferme à toujours gratter à la même place?

— Pour ça, je n'en sais rien, ma foi; voilà plusieurs jours qu'il ne fait que tourner dans ce coin du chemin blanc qu'est tout embroussaillé de groseilliers sauvages. Personne n'y comprend goutte à la ferme du château. Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire, bonnes gens? Vite, il faut appeler les voisins.

En peu de temps, tous les habitants du hameau de Preux étaient rassemblés à l'endroit mystérieux. Le « chemin blanc » passait entre le petit cimetière et l'église au pignon rustique, pour aboutir au vieux manoir Louis XII, dont les murs gris se dressaient derrière une enceinte fortifiée. Là, sur ce morceau de terrain où croissaient en bordures les talles des groseilliers sauvages, le taureau tournait, piétinait, flairait.

— Sûrement qu'il y a quelque chose pour l'attirer à cette place... Il faut creuser!

Et chacun de quérir, qui sa pelle, qui sa pioche; et la terre de voler. Mais voilà que l'on voit apparaître du rose, puis du bleu; c'est une statue d'une femme qui allaite son enfant. Tout auprès de la fosse, le vent de juin agite doucement les branches des groseilliers sauvages dont on voit briller les grains de pourpre, à travers le vert sombre des feuilles découpées. Et dans la tiédeur de ce souffle chargé de toutes les senteurs des champs, c'est soudain l'envahissement d'une présence somptueuse comme le soleil d'été, humble et familière comme les fruits mûrs des jardins. L'accord est unanime: cette femme, c'est la Vierge; c'est Notre-Dame des Groseilles!

5. - Hebdomadaire fondé en 1919, suspendu durant l'Occupation et relancé après-guerre en 1948 par le bouillant et enthousiaste chanoine Jules Monin.

6. - Unique et dernière descendante des marquis de Tryon-Montalembert, Mlle Renée de Tryon-Montalembert (1920-2007) fut docteur en droit avec une thèse sur *Le canton de Charny, essai de monographie économique et sociale* (1949), plus tard licenciée en théologie, tertiaire dominicaine en 1950 et vierge consacrée en 1973, journaliste et écrivain, conférencière et animatrice de nombreuses associations dont Enfance et Sainteté, biographe de la vénérable Anne de Guigné, artisan actif de l'œcuménisme et du dialogue judéo-chrétien (durant l'Occupation, elle avait contribué au sauvetage d'enfants juifs et elle fut de 1966 à 1988 la directrice du Collège israélite Beth-Rivkah à Yerres)...

7. - Chanoine Mégnien, *op. cit.*, p. 61-63.

D'où provenait cette statue ? Il est probable qu'elle avait été enfouie dans le sol, à l'époque des guerres de Religion, par quelques catholiques désireux de la soustraire aux profanations des huguenots.

En tout cas, il fallait lui trouver un sanctuaire. Non loin de là, à Saint-Romain, s'élevait une petite chapelle du *xv<sup>e</sup>* siècle, voûte rustique et cintres de bois. On y transporta la statue ; et l'on y vint prier la Vierge des Groseilliers. Surtout on y vint en pèlerinage pour les maladies d'yeux. Aveugles et borgnes s'y coudoyèrent longtemps. Yeux larmoyants, regards éteints, paupières boursouflées se succédèrent à l'intérieur du petit oratoire, avec le même désir ardent de ceux qui ont vu s'effacer ou pâlir leur clarté...

Bien des années passèrent... Notre-Dame des Groseilles était devenue sur les lèvres de certains « Notre-Dame des Grandes Ailes » par une déformation du vocable primitif, sans doute ; mais ne lui sied-elle pas bien, cette autre appellation, évoquant la vibration silencieuse de la lumière, lorsqu'elle s'étend sur les espaces, comme de grandes ailes qui palpitent ?

Un jour on décida de supprimer la chapelle et d'emmener Notre-Dame des Groseilles à l'église de Saint-Romain. On imagine la scène : la statue, ornée de fleurs champêtres, se dressant sur la gerbière, au train cahotant des essieux, la procession des paysans dans le chemin printanier, avec l'envol des aubépines sur les haies...

Mais arrivés devant le Vrin qu'il fallait franchir à gué, voici que les chevaux se cabrent, refusent d'avancer, reculent. « C'est que la Vierge ne veut sans doute pas quitter sa chapelle pour l'église de Saint-Romain » songe-t-on dans la foule... « À moins qu'elle ne veuille pas franchir le ru en voiture ».

On choisit donc quatre jeunes filles pour porter à bras la statue. Le reste du trajet s'effectua sans encombre. Mais l'une des porteuses étant morte dans l'année, les superstitieux en conclurent qu'on avait désobéi à la volonté exprimée par la statue. À quoi les autres purent rétorquer qu'il n'en était sans doute rien, puisque ses trois compagnes étaient toujours vivantes.

En tout cas, la statue fut placée dans l'église au-dessus du maître-autel, sur un fond de nuages et de rayons. Mais pour y parvenir, il fallut la mutiler assez gravement. De plus, étant trop haute, elle était devenue peu visible. On se détacha peu à peu de son culte. Son pèlerinage tomba dans l'abandon.

### De zèle en ailes...

Une partie de ce joli récit de Renée de Tryon-Montalembert est corroborée par le témoignage du premier archiviste de l'Yonne, Maximilien Quantin, qui notait presque un siècle plus tôt, en 1862<sup>8</sup> : « Notre-Dame-aux-Grandes-Ailes ou Grosselles<sup>9</sup> [sic], commune de Saint-Romain-le-Pieux ; autrefois chapelle et lieu de pèlerinage, aujourd'hui simple grange. »

8. – M. Quantin, *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne*, Paris, Imprimerie impériale, 1862, p. 93.

9. – Au *xvii<sup>e</sup>* siècle, la prononciation et la graphie conséquente *grosselles* étaient communes (ainsi, nous signale notre ami Pierre Glaizal, dans la comédie *Les Tromperies* de Pierre de Larivey, Troyes, Chevillot, 1611, p. 77, ou dans le traité de Denis Papin *La manière d'amollir les os...*, Paris, Michallet, 1682, pp. 52 sqq.).



On notera que la statue elle-même n'est, bien sûr, pas mentionnée et qu'une nouvelle déformation du nom de la chapelle apparaît : non plus *Notre-Dame aux Grandes ailes*, mais la très paronymique désignation *Notre-Dame du (ou de) Grand zèle*. ... La remotivation opérée avec les *Groseilles* ne semble donc pas alors d'actualité. Partant, ce glissement onomastique autant que sémantique est bien de nature à nous interroger.

Si la mention des *Grandes ailes* (qu'a relevée Quantin au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et qui séduisait tant Mlle de Tryon-Montalembert par sa puissance évocatrice et, je dirais, poétique) apparaît plutôt comme une déformation populaire (peut-être même un peu tardive), la référence au Grand zèle, consignée par le curé de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, renvoie à un vocabulaire religieux classique dans lequel le zèle désigne communément la ferveur de la foi, la dévotion chrétienne, l'ardeur apostolique. Mais, dans tous ces cas, le terme s'applique au croyant lui-même et non à l'objet de sa foi, divinité ou saint vénéré.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, une statue de la Vierge réputée miraculeuse est plus communément dénommée *Notre-Dame des Vertus*, comme c'est le cas à Auxerre et à Villeneuve-sur-Yonne où deux statues portant la foi (...ou le zèle) des fidèles ont reçu et conservé depuis cette appellation ; les *vertus* en question sont tout simplement synonymes de *miracles*. À Auxerre, selon la tradition, c'est devant cette représentation mariale qu'en 1398 un jeune homme fut guéri de la rage. À Villeneuve, c'est un témoin oculaire, l'organiste Nicolas Massé, qui en 1684 atteste de deux guérisons survenues un quart de siècle plus tôt, à l'été 1659, après une neuvaine aux approches de la fête patronale de l'Assomption, en faveur d'une quadragénaire « percluse de tous ses membres » et d'un garçon lui aussi perclus, « particulièrement d'un bras dont il ne pouvait se servir » ; longtemps béquilles et potences d'infirmités furent accrochées dans la chapelle abritant l'effigie de la Vierge : cette chapelle de Notre-Dame des Vertus conserve aujourd'hui encore nombre d'ex-voto plus récents en remerciement de grâces obtenues.

Le vocable de Notre-Dame des Vertus eût convenu comme un gant à la Vierge de Saint-Romain. Pourquoi donc une dénomination toute différente et ce flottement dans les vocables successifs ?

### **D'un œil nouveau...**

Les glissements paronymiques (*Grand zèle/ Grandes ailes/ Groseilles*) que nous venons de constater m'en ont suggéré un autre, assez tentant et bien adapté à son objet : notre statue mariale n'aurait-elle pas été, d'abord, dans le parler populaire, *Notre-Dame des Gros Œils*, désignant ainsi très explicitement le domaine de sa vertu guérisseuse ?

La Vierge de Saint-Romain était en effet implorée pour la guérison des ophtalmies, et peut-être en particulier des exophtalmies, notamment celles liées au goître – alors endémique en raison de carences alimentaires (en iode et en vitamines notamment) – ou à l'hyperthyroïdie, qui pouvaient entraîner la cécité par compression du nerf optique. Le spectacle



Notre-Dame des Groseilles, restaurée en 2017 et remise en place dans l'église.

de ces yeux hypertrophiés, sortant littéralement de la tête, était bien de nature à frapper les imaginations et à motiver une épithète imagée pour la statue de celle dont on invoquait l'intercession...

De semblables glissements paronymiques, voire de purs jeux de mots furent longtemps communs dans la piété populaire : un bon nombre des saints guérisseurs de nos campagnes devaient leurs vertus à des à-peu-près auxquels se prêtait leur nom. Ainsi la protection de saint Abdon soutint-elle jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle le courage de nos collectivités villageoises qui l'implorèrent à l'approche de l'orage, avec une sorte de défi un peu crâne fondé sur une quasi-homophonie : « *saint Abdon* » était entendu : *saint tape donc !* On pourrait multiplier les exemples à l'envi. N'oublions pas que l'on priait également saint Clair pour mieux y voir, saint Aignan pour être délivré de la teigne ou saint Liénart (*alias* Léonard) pour délier les membres raidis ou délivrer les captifs de leurs liens...

Mais la familiarité un peu triviale de tels à-peu-près devait suffisamment agacer les clercs du Grand Siècle pour qu'ils s'appliquent à les voiler d'homophones plus conventionnels : le *Grand zèle* et les *Grandes ailes* de Saint-Romain semblent bien en être le résultat...

Reste enfin une question : si notre hypothèse est fondée, les *Groseilles* elles-mêmes ne seraient-elles pas une remotivation lexicale, habillage tardif oubliant (ou visant à effacer) la brutale réalité des *Gros Œils*, avec en prime – et postérieurement – l'élaboration d'une aimable légende qui la justifiait ? En l'absence de certitude quant à la date d'apparition de ces *groseilles*, il est aujourd'hui impossible de trancher<sup>13</sup>.

Notons que le chanoine Mégnien s'est pareillement interrogé à propos de la Vierge de Tronchoy, en pays tonnerrois, que l'on invoquait sous le vocable de *Notre-Dame de Belle-Vue*, et là aussi pour la guérison des malvoyants<sup>14</sup> : « *Est-ce à cause de son nom que Notre-Dame de Belle-Vue fut priée surtout par les aveugles ? Ou est-ce à cause des faveurs accordées à ces derniers que la Vierge de Tronchoy prit ce vocable ?* »

La multiplication des invocations liées aux ophtalmies et à la cécité constitue un témoignage de la fréquence endémique de ces pathologies, que la médecine empirique ne savait guère traiter ni soulager (une situation somme toute très analogue à ce que connaît aujourd'hui encore le continent africain). À défaut d'autre perspective de guérison, le recours à l'intercession de la Mère de Dieu, plus qu'à tout autre, tombait sous le sens, si l'on songe que dans l'hymne mariale *Ave maris stella*, attestée dès le IX<sup>e</sup> siècle, la deuxième des huit demandes adressées à la Vierge est le *Profer lumen caecis* de la troisième strophe : « Accorde la lumière aux aveugles ! ».

Espérons pour notre part avoir apporté un nouvel éclairage sur la Vierge de Saint-Romain...

13. – La consommation des groseilles ayant un effet laxatif et stimulant le transit paresseux, peut-on imaginer que l'invoquât la Vierge de Saint-Romain aux fins d'y remédier ? Dans ce cas, n'aurait-on pu envisager de la dénommer sans blasphémer *Notre-Dame des Grosses Selles* ?

14. – Chanoine Mégnien, *op. cit.*, p. 142.

Le 17 Apvril estoit le Jet de pasques  
 a s'est treuve 560 Communians  
 ce mesme ior i eust une sedition faicte en  
 ceste eglise pendant q' on communiait le  
 peuple par un nomme René de Lenfernât  
 lequel tira son espee a nud & s'efforça de  
 tuer dans ladicte eglise un nomme Estienne  
 Levrat & presens de plus de quatre cens  
 personnes.

Mettis

Extrait des registres paroissiaux de Poilly-sur-Tholon, 17 avril 1650 (A.D.Y. 5Mi 667/16).

#### Transcription littérale :

Le 17 Avril estoit le jour de pasques  
 et s'est trouvé 5 cens 60 communians  
 ce mesme jour i eust une sédition faicte en  
 ceste église pendant que l'on communiait le  
 peuple par un nommé René de Lenfernât  
 lequel tira son épée à nud et s'efforça de  
 tuer dans ladicte Eglise un nommé Estienne  
 Levrat en présence de plus de quatre cens  
 personnes.

#### Traduction en français moderne :

Le 17 avril était le jour de Pâques  
 et il s'est trouvé 560 communians.  
 Ce même jour il y eut une sédition faite en  
 cette église, pendant que l'on communiait le  
 peuple, par un nommé René de Lenfernât  
 lequel tira son épée à nu et s'efforça de  
 tuer dans la dite église un nommé Etienne  
 Levrat en présence de plus de quatre cents  
 personnes.

# Tentative de meutre dans l'église de Poilly-sur-Tholon

*par Bernadette Chat*

La lecture des registres paroissiaux réserve toujours quelques surprises<sup>1</sup>...

Nous sommes à Poilly-sur-Tholon, en 1650. Le curé du village Jean Mattis note consciencieusement tous les événements de la vie de ses paroissiens, actes de baptême, mariage et sépulture, bien sûr, mais comme certains curés de nos campagnes, à cette époque, il émaille le registre de ses comptes de messes et des faits majeurs survenus au village au cours de l'année, au fur et à mesure du calendrier.

Au jour de Pâques, il rend compte d'un fait divers peu ordinaire survenu dans la maison du Seigneur dont le récit est reproduit ci-contre.

Quelle fut la cause de cette tentative de meurtre ? Aucune information, aucune suite de l'affaire ne sont données par le curé.

Aucun avis de sépulture ne parut à la suite de cet événement. Et si l'on poursuit la lecture des registres, on découvre qu'Etienne Levrat est en effet déclaré père d'un enfant le 30 juillet 1651 et que son acte de décès est transcrit le 23 janvier 1653. Il a donc survécu à l'agression du jour de Pâques, trois ans auparavant !

---

1. – A.D. de l'Yonne 5 Mi 667/16 Registres de la paroisse de Poilly-sur-Tholon





# Etienne Ruffler, de Champlost, soldat de Napoléon, évadé de Sibérie

par Pierre Glaizal

*Je dois avouer au lecteur que c'est tout à fait par hasard que je suis tombé sur ce sujet de recherche, bien éloigné de mes domaines de prédilection. En fait, le 5 février 2018, alors que j'attendais une livraison de documents aux archives départementales à Auxerre et que pour passer le temps je feuilletais L'Yonne au XIX<sup>e</sup> siècle d'Henri Forestier, j'ai eu l'œil attiré par les mots ci-après : « Etienne Ruffier, de Champlost, fait prisonnier par les Russes en 1812, évadé de Sibérie et rapatrié en 1839 après de nombreuses péripéties », sous la cote 3 M1 98. La tentation fut trop forte...*

## Remerciements

Cette recherche qui n'en est qu'à ses débuts a bénéficié de l'aide et des conseils judicieux de Régis Baty, qui publia en 2012 dans la *Revue Historique de l'Armée* un article fort instructif "Les prisonniers oubliés de la Campagne de Russie" d'Yves Gauthier, grand connaisseur de la Russie qui publia en 2017 *Souvenez vous du Gelé*, biographie historico-romanesque d'un grognard resté en Russie (voir annexe) ; d'Alain Klein dont les recherches au Service Historique de la Défense ont permis de lever bien des doutes ; je n'oublie pas l'historien russe Sergueï Khomtchenko, qui aussitôt contacté grâce à Régis Baty, m'a répondu... en russe, le docteur Jean Dupouy-Camet, qui m'a éclairé au sujet de la fièvre jaune, et enfin Bernard Goudon, généalogiste chevronné, pour qui les Ruffier de Champlost et environs n'ont plus guère de secrets. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

## Prologue

Combien de soldats de la Grande Armée, prisonniers de guerre, restèrent-ils en Russie après 1814 au lieu de regagner leurs foyers comme le leur avait accordé le tsar Alexandre 1<sup>er</sup> ? La question a été abordée en 2012, lors du 2<sup>e</sup> centenaire de la campagne de Russie. Cette même année, un historien russe, Boris Pavlovitch Milovidov, déposa aux archives du Musée d'État de l'histoire, à Moscou, un document de travail intitulé *Annuaire alphabétique des prisonniers de guerre restés en Russie après la guerre nationale de 1812*.

Grâce à Yves Gauthier, à qui ma gratitude est toute acquise, j'ai eu accès à cette liste inédite, dans sa version russe, car aucune traduction n'en a encore été réalisée. On y trouve 311 Français sur un total de 1502 noms.

Or il suffit de dépouiller, grâce aux ressources du site Gallica notamment, une sélection de la presse française entre 1817 et 1862 pour découvrir une série de noms de militaires français dont il est dit qu'ils ont été envoyés aux travaux forcés en Sibérie et qu'ils ont réussi à s'évader au bout d'un nombre d'années compris entre 5 et 30 ans, à quoi s'ajoute une liste d'hommes encore retenus en ces terres de souffrance et, inévitable, une liste d'escrocs démasqués. Voyez à ce sujet le *Journal des débats*, le *Constitutionnel*, le *Journal de Paris*, la *Presse*, le *Bulletin Colonial*, la *Sentinelle de l'Armée*, le *Censeur*... sans oublier les *Affiches de Sens*. Je donne la liste de ces articles en annexe.

J'ai repris tous ces noms un à un, et force est de constater qu'aucun ne figure dans l'inventaire de Milovidov. La raison officielle de ce silence avait été donnée par les autorités russes aux ambassadeurs de France, le maréchal Maison en 1834 et le baron de Barante en 1836 : « *Le gouvernement russe avait ordonné aux gouverneurs de la Sibérie de lui adresser un rapport officiel sur ceux des prisonniers de guerre français qui pourraient se trouver dans les pays confiés à leur administration. Les rapports de ces gouverneurs furent communiqués à nos ambassadeurs. Il en résultait qu'il ne se trouvait en Sibérie que quelques Français qui avaient été condamnés, pour cause d'assassinat, aux travaux forcés*<sup>1</sup>. »

Ce n'était pas l'opinion d'Arthur Desjardins, qui dans le n° de janvier-février 1882 de la Revue des Deux Mondes, dans un article intitulé « Les derniers progrès du droit international », n'hésitait pas à écrire qu'en 1812 et 1813 « *Comme nul n'est tenu d'être magnanime (...) les Russes firent (...) transporter en Sibérie comme des criminels un grand nombre de prisonniers français* » (p. 335-336).

Au rebours, voici la thèse défendue aujourd'hui encore par l'historien russe Sergueï Khomtchenko, avec qui j'ai eu l'occasion de correspondre par Internet au mois de mai dernier :

1. – *Le Journal des Débats*, 23 novembre 1839.

« La Sibérie était considérée comme une zone de punition. Les prisonniers français ne pouvaient y être envoyés qu'en raison d'une condamnation pour crime avéré ».

Il ajoutait ceci : « Théoriquement, tel ou tel haut fonctionnaire chargé des prisonniers a pu officiellement annoncer leur mort et les utiliser à son profit. Mais c'était très dangereux pour sa carrière, et il fallait que ces prisonniers lui soient vraiment très utiles. Pour de simples paysans français occupés aux travaux forestiers cela ne justifiait pas le risque pris : il y avait pour cela suffisamment de criminels russes. »

En revanche, et toujours à l'occasion dudit bicentenaire, le site Sputnik France, organe quasi officiel du gouvernement russe, a publié une chronique en 28 épisodes intitulée *La Campagne de Russie, histoire d'une guerre de géants*. La 28<sup>e</sup> et dernière partie, publiée le 4 janvier 2013, est consacrée aux prisonniers, et c'est un tout autre discours que l'on y découvre :

« Nous possédons aussi des témoignages de soldats qui subirent une détention très dure, à la limite de l'inhumain. Certains prisonniers furent en effet vendus comme serfs, et furent envoyés parfois très loin dans cet immense pays, aux confins des marches, notamment en Sibérie. Il faut se rappeler qu'en 1812 et encore pour plus d'un demi-siècle, la Russie était sous le régime du servage. De nombreux paysans n'étaient autres que de vulgaires esclaves enchaînés à une terre et vendus avec elle, avec interdiction de circulation et de décision de leur destin. Comment des Français furent-ils ainsi vendus, cela reste difficile à établir. Il pourrait s'agir en particulier des troupes cosaques irrégulières qui participèrent nombreuses et activement à la poursuite lors de la retraite. Également, même si la francophilie était répandue parmi les officiers de haut grade, elle n'était pas l'apanage de tous et des généraux ou des gouverneurs de province eurent sans doute peu de scrupules. (...)

Nous connaissons par exemple, le cas d'un Alsacien qui après plusieurs tentatives manquées d'évasion put finalement s'enfuir de Sibérie et traverser toute la Russie et l'Europe pour atteindre sa ville natale d'Alsace en 1834. Son témoignage effroyable sur ce qu'il eut à subir, notamment les sévices corporels et les punitions ne laissent aucun doute sur le sort de beaucoup de prisonniers. »

Nota bene : cet auteur pourrait faire allusion au cas de Jacques Meyer, natif de Reichshoffen, dont la presse française se fit l'écho en 1839 et non en 1834, et qui fit également l'objet d'un chapitre spécial dans l'ouvrage de Joachim Ambert, *Essais en faveur de l'armée*<sup>2</sup>. Les sévices corporels, à peine évoqués à propos de Meyer, sont expressément mentionnés dans le cas de Jacob Muller, originaire de Saint-Avold (Moselle) et revenu de Sibérie en 1842<sup>3</sup>.

2. – Paris, Gauthier-Laguionie, 1839, p. 149 à 157.

3. – *Le Journal des Débats*, 18 septembre 1842.

« ... Mais la Seconde Restauration et les souverains qui se succédèrent sur le trône de France jusqu'en 1848 ne s'intéressèrent que faiblement à un sujet qui aurait pu créer des complications diplomatiques graves. La France était vaincue, elle n'avait que faire d'hommes qui avaient combattu pour « l'usurpateur ». Ils furent donc oubliés, et l'administration russe se désintéressa évidemment elle aussi du sort de ces hommes. (...)»<sup>4</sup>

Mais au-delà de l'anecdote, les prisonniers français rentrèrent massivement, une minorité décida de faire souche et une part inconnue d'entre eux fut exploitée à outrance. Le sort de beaucoup d'entre eux en Russie, volontaires ou travailleurs de force reste encore un sujet d'étude passionnant pour la recherche. La campagne de Russie de 1812 n'a pas fini de livrer ses secrets ! »

C'est à la lumière de cette dernière position, à vrai dire tout à fait novatrice autant qu'inattendue, que nous allons examiner le cas d'Etienne Ruffier.

### **Enfance, jeunesse et grand départ**

Etienne Jean Joseph Lupien Ruffier naquit à Champlost, au hameau de Boudernault, le 21 mars 1791, du légitime mariage de Claude Ruffier, vigneron, et Béate Thévenot. Il est le quatrième d'une lignée de 9 enfants. Le 17 décembre 1810, il déclare reconnaître être le père d'un garçon prénommé André Etienne, dont vient d'accoucher Hélène Alexandrette Moreau, également de Champlost, née le 20 décembre 1790, qu'il épouse le 13 février 1811. Au début de 1812 Hélène se retrouve à nouveau enceinte, mais c'est là qu'intervient la levée en masse décidée par Napoléon, en vue de la campagne de Russie.

Il se trouve que rien n'obligeait Etienne à partir : il accepta, en effet de partir à la place d'un nommé Fourrey, du hameau des Fourneaux, commune de Vénizy, également conscrit de 1812, qui paya pour que Ruffier le remplace. Il s'agit de Jean Etienne Fourrey, né le 15 novembre 1792 aux Fourneaux, marié le 29 janvier 1821 à Boulay (Neuvy-Sautour) avec Marie Jeanne Françoise Emérentienne Guillaumard et décédé en ce même lieu le 7 septembre 1847. Il est dit « cultivateur-marchand de bois » et « propriétaire ».

Quelles furent les conditions de ce remplacement ? *Le Journal de Sens et du département de l'Yonne* du 22 juin 1839 nous le précise : « 500 francs de rente viagère au capital de 10 000 francs, remboursable à l'époque de son retour, cent fagots et dix mesures de froment pour sa femme. »

Ruffier entre au service le 28 mars 1812. Il est fusilier et sert à la 5<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> bataillon du 105<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne (matricule n°11726). D'après

4. – En fait Louis XVIII s'est intéressé aux prisonniers... « On ne le sait pas, c'est vrai... mais il avait tant besoin d'hommes qu'il confia à des généraux de ramener autant d'hommes que possible » (message de Régis Baty, 6 juillet 2018).

les feuilles d'appel, il est présent au corps jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1812. Il mesure 1,700 mètre, a les cheveux et les sourcils châains, les yeux bleus, le front rond, le nez court, la bouche moyenne, le menton long et le visage ovale avec une cicatrice à la joue gauche<sup>5</sup>.

Retenons tout de suite un second nom, dont l'importance sera capitale pour la suite. Mobilisé en même temps que Ruffier, Jean Louis Moret, né le 23 octobre 1792 à Voisines, fils de Jean et de Marie Anne Masson, manoeuvrier, conscrit de 1812 du canton de Villeneuve, a obtenu le n° 64 lors du tirage au sort. Il entre au service le 28 mars 1812. Il est fusilier et sert à la 5<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> bataillon du 105<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne (matricule n° 11733). Il mesure 1,690 mètre, a les cheveux et les sourcils bruns, les yeux bruns, le front bas, le nez gros, la bouche grande, le menton retroussé et le visage plein<sup>6</sup>.



Paul Bertiaux (1872-1956), costume de fusilier, extrait de *Du rouge au kaki*, Colonel Jean Bertiaux, chez l'auteur, 2001.

### Absence prolongée

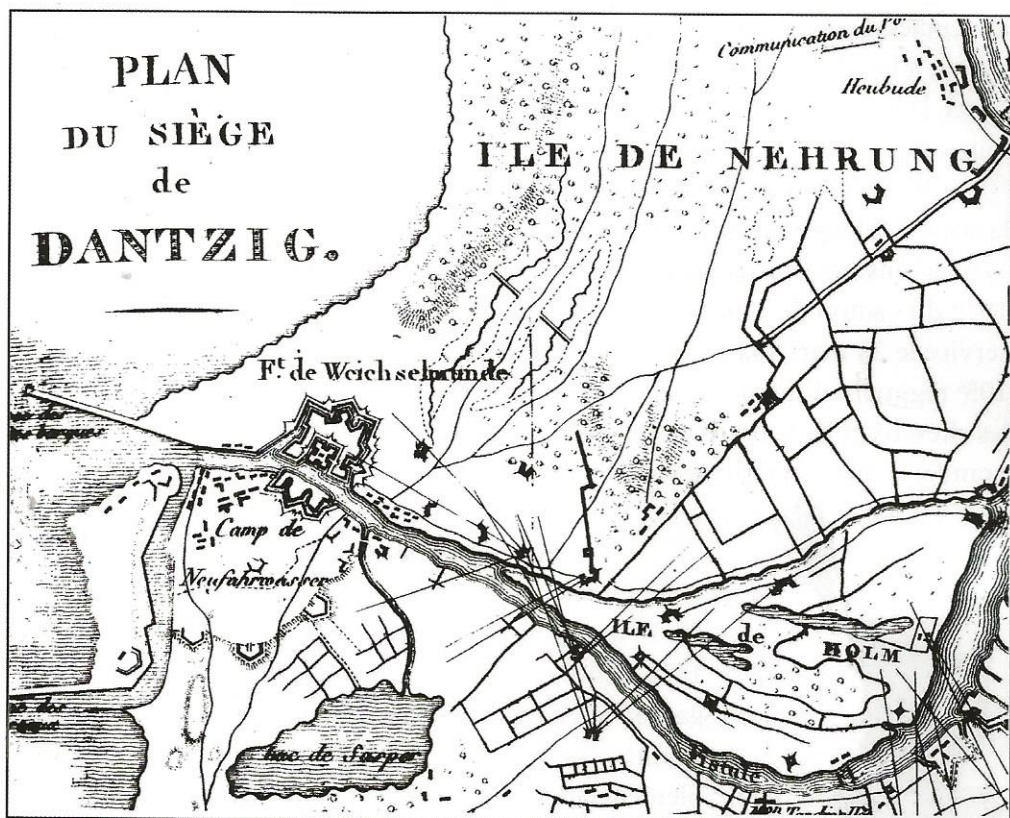
Ruffier est donc parti à la guerre une semaine après ses 21 ans. Mais au village, la vie continue. Le 24 octobre 1812, à Boudernault, son épouse Hélène accouche d'un garçon prénommé Charles. Le père est indiqué comme « *militaire absent en activité de service depuis peu* ». Visiblement, aucune nouvelle d'Etienne de la part des autorités militaires. Après un temps de latence d'un peu plus d'un an, son épouse, toujours domiciliée à Boudernault, tombe à nouveau enceinte fin 1814 et accouche le 4 septembre 1815 d'un garçon nommé expressément Pierre Cyprien Moreau, ce qui sous-entend qu'il est de père inconnu. Ruffier est indiqué comme « *militaire absent depuis plus de trois ans* ». Pierre Cyprien décèdera le 31 décembre 1838 à Chailley, chez son demi-frère André Etienne.

Au cours des années qui suivirent, Hélène Moreau, épouse Ruffier, accouchera ainsi de 7 autres enfants, tous de père inconnu, et tous nommés Moreau : Marie Anne Alexandrine (1821-1836), Béate Marcelline (1823-1830), Elisabeth Hélène Caroline (ca 1826-1830), Charles Savinien (1828-1831), Jean Isidore (1832- ?) et Hélène Eugénie (1835-1837)<sup>7</sup>. Lors de la naissance d'Hélène Eugénie,

5. – Service Historique de la Défense, 21Yc768. Recherche effectuée et aimablement transmise par M. Alain Klein.

6. – Service Historique de la Défense, 21Yc768. (Alain Klein).

7. – Recherches généalogiques de M. Bernard Goudon.



Extrait de Gérard Garitan, *Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des français de 1789 à 1815*, Panckouke et Lecoigne, Paris, 1836, tome 9.

l'acte indique que le mari de l'accouchée est « *absent depuis 20 ans de cette commune* ».

Selon les termes d'un courrier adressé le 13 août 1839 au sous-préfet de Joigny par M<sup>e</sup> Roy, avoué, le 22 février 1838, à la requête de sa femme, un jugement du Tribunal de Joigny a déclaré son décès comme étant constant, l'a fixé au 12 janvier 1813 et prononcé l'ouverture de sa succession<sup>8</sup>. Cette date figurait manifestement dans le témoignage d'un soldat de la même compagnie, car Roy précise que Ruffier « *fit la campagne de Russie dans le cent cinquième régiment de ligne où il avait été envoyé comme soldat; après la retraite de Moscou un bataillon, détaché de son régiment, dont il faisait partie se retira et fut bloqué dans un fort près de Dantzick appelé le fort Vass. Le douze janvier mil huit cent treize la garnison tenta une sortie mais elle fut repoussée par les Russes et Ruffier, qui avait pris part à ce coup de main, blessé d'un coup de sabre et de plusieurs coups de feu dont il porte des cicatrices tomba et fut laissé pour mort sur le champ de bataille...* »

8. – Archives départementales de l'Yonne, 3 M1 98.

On pourra voir sur le plan (ci-contre) l'emplacement du fort en question, à savoir le camp retranché de Neufahrwasser, (déformation de « fort Vass »), poste avancé de la défense de Dantzig, à l'embouchure de la Vistule<sup>9</sup>.

Qui a donné ces détails au tribunal, sinon un proche compagnon de combat ? L'article précité du Journal de Sens indique « un nommé Morat, des environs, son ancien camarade de lit, qui l'avait laissé pour mort sur le champ de bataille, blessé qu'il était d'un coup de sabre à la tête. » Les recherches d'Alain Klein l'ont conduit à Jean-Louis Moret, natif de Voisines (Yonne), seul candidat possible, cité plus haut. Le terme de *camarade de lit* fait référence au fait que les soldats devaient coucher à deux dans le même lit ou bat-flanc.

Ceci implique qu'en dépit de l'ignorance où semble avoir été son épouse du sort d'Etienne Ruffier durant toutes ces années, le témoignage de Moret devait être archivé depuis belle lurette. Nous n'en saurons pas plus sur le jugement du 22 février 1838, les archives du tribunal de Joigny pour cette période étant malheureusement lacunaires.

## Retour inattendu

Un an, 3 mois et 6 jours après que Ruffier ait été officiellement déclaré mort depuis 25 ans, et 5 mois après le décès du malheureux Pierre Cyprien Moreau, dernier des 7 enfants illégitimes de son épouse, coup de théâtre. Nous sommes le mardi 28 mai 1839 et remarquons que le 12 janvier 1813 était aussi un mardi. Voilà que notre Etienne débarque à Champlost sans prévenir ; très rapidement la situation tourne au vinaigre, car le maire de la commune, Mathieu Compérat, refuse de reconnaître en cet homme de 48 ans au visage marqué par de multiples épreuves le fringant vigneron de 21 ans envolé depuis le printemps 1812. Compérat, né à Champlost le 27 mai 1774, vient de fêter ses 54 ans. En voisin immédiat au moulin de Bailly, il a bien connu Etienne enfant et adolescent, et voilà qu'une espèce de vieux cheval de retour, probablement barbu, chevelu, ridé et recuit, prétend être le même individu ! Sa femme elle-même ne le reconnaît pas, d'autres sont plus affirmatifs mais Compérat appelle la maréchaussée qui conduit Etienne en geôle à Joigny.

Voici ce qu'écrivit le maire à ce sujet le 7 juin 1839 : « (certifions) que le long séjour qu'il a fait dans ces régions étrangères et le long service comme matelot sur les bâtiments marchands de plusieurs nations des deux mondes ayant changé son physique et son moral il n'a pu être reconnu de suite par sa femme sa famille et ceux qui l'avaient connu avant son départ<sup>10</sup>. »

9. – Gérard Garitan, *Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des français de 1789 à 1815*, Panckouke et Lecoindre, Paris, 1836, tome 9.

10. – Certificat daté du 7 juin 1839. Archives départementales de l'Yonne, 3 M1 98.

## NOUVELLES DU DÉPARTEMENT.

Un militaire, après 27 ans de captivité en Sibérie, vient de rentrer à Champlost, canton de Briennon, son pays natal. Il assure avoir laissé de nombreux compatriotes en Sibérie.

Il est parti, il y a 32 ans, comme remplaçant de M. Fourré, des Fourneaux, commune de Champlost, avec qui il avait traité moyennant 500 fr. de rente viagère, au capital de 10,000 fr., remboursable à l'époque de son retour, 100 fagots et dix mesures de froment par an pour sa femme.

Méconnu d'abord de sa femme et de tous les habitants de son pays, il fut conduit dans les prisons de Joigny; il fut confronté avec M. Fourré et un nommé Morat, des environs, son ancien camarade de lit, qu'il avait laissé pour mort sur le champ de bataille, blessé qu'il était d'un coup de sabre à la tête. Tous deux l'ayant reconnu, il fut relâché, et les pompiers de Champlost allèrent le chercher, le 4 de ce mois, musique en tête.

*Journal de Sens du 22 juin 1839*

*dernier une ordonnance de non lieu qui a prononcé sa mise en liberté et depuis son identité a été reconnue par tous les habitants de la commune de Champlost et tous ceux qui ont eu des rapports avec lui avant qu'il partit pour l'armée»*

Grégoire est le frère cadet d'Etienne, né en 1793. Louis est le benjamin de la fratrie, né en 1805 : il n'avait que 7 ans au départ de son aîné. Gageons que ses frères aînés, sa mère (le père est décédé en 1808) et sa tante par alliance ont dû parler en long et en large du disparu, tout au moins au début. On peut imaginer également que ce petit frère n'a pas manqué d'interroger Etienne sur ses aventures. Quant au fils de Louis, le jeune Louis Théophile, né le 24 mars 1830 à Boudernault, il n'avait que 9 ans au retour du tonton, et s'il y en a un qui a pu recueillir de sa bouche même des confidences propres à nourrir une légende familiale, c'est bien lui... à moins que les secrets n'aient été transmis aussi à sa soeur Louise Elisabeth, née en 1835, et à son frère Jean-Baptiste Alexandre, né en 1836. Sauf si à l'instar d'autres aventuriers Etienne ait choisi de garder le silence, de peur d'en dire trop devant son épouse. Faut-il néanmoins tenter un appel à témoin auprès des arrières-arrières-petits-enfants de Louis Théophile? La chance sourit parfois incroyablement au chercheur.

Toujours est-il que le revenant enfin reconnu a droit à une conduite quasi triomphale, si nous en croyons le *Journal de Sens* : « *Il fut relâché et les pompiers de Champlost allèrent le chercher, le 4 de ce mois, musique en tête.* »

Quant à l'avoué Roy, voici sa version : « *Il fut reconnu par quelques personnes et méconnu un instant par d'autres, et ayant eu une altercation avec le maire il fut arrêté et soumis à une instruction criminelle dont fut chargé Monsieur le juge d'instruction de Joigny. Mais son identité ayant été formellement reconnue par sa femme et Grégoire et Louis Ruffier et bien et duement (sic) constatée, la chambre du Conseil a rendu courant du mois de mai*

## Recadrage

Mais Etienne n'est pas au bout de ses peines : comme il est censé être mort, il va falloir remettre les pendules à l'heure. Reprenons le courrier de l'avoué Roy :

*« Ruffier malheureux et presque hors d'état de travailler par suite des mauvais traitements des privations et des vicissitudes par lesquels il a passé se disposait à actionner plusieurs personnes contre lesquelles il a des droits et des créances à faire valoir, lorsqu'il eut connaissance d'un jugement rendu le vingt deux février mil huit cent trente huit à la requête de sa femme qui a déclaré son décès comme étant constant, l'a fixé au douze janvier mil huit cent treize et prononcé l'ouverture de sa succession ; mais un autre jugement rendu le vingt août mil huit cent trente neuf par tribunal civil de Joigny faisant droit à sa requête a reconnu son identité et lui a rendu l'exercice de ses droits en réputant non avenu ce jugement qui à tort avait constaté son décès ;*

*Ruffier pour reconquérir les ressources et les droits qui lui appartiennent se trouve en face de plusieurs procès à intenter, mais jusqu'à leur solution il est menacé de manquer de pain car ses forces et son organisation fortement altérées par huit blessures dont il porte les traces, par ses malheurs et par le changement de climat, ne lui laissent pas la possibilité de se livrer aux travaux de la campagne qui sont le seul moyen qu'il aurait pu employer pour vivre, et s'il ne reçoit pas promptement les secours et récompense qu'on lui a fait espérer au ministère de la guerre dans l'audience qui lui a été accordée le sept juillet dernier il se voit exposé à la plus grande misère.*

*Vous voyez Monsieur le Sous Préfet, que Ruffier par sa malheureuse position mérite et appelle (sic) les secours du gouvernement et est digne en particulier de votre bienveillante protection. »*

Quant au sous-préfet de Joigny, Alexandre Lesire, il écrivit le 18 août 1839 au Préfet de l'Yonne :

*« Monsieur le Préfet*

*J'ai l'honneur de vous transmettre une pétition faite au nom du S. Etienne Ruffier, ancien militaire, fait prisonnier par les Russes en 1813, et au sujet duquel je vous ai écrit le 26 juin dernier ; par cette pétition je demande un secours du Gouvernement.*

*Je vous ai fait part, Monsieur le Préfet, des malheurs de Ruffier qui est parvenu à s'évader de la Sibérie et à rentrer dans sa famille à Champlost après 28 ans d'absence, dénué de tout et dans la plus grande misère. Par sa position il inspire l'intérêt et la compassion ; je recommande sa demande à votre bienveillance, convaincu que vous voudrez bien l'appuyer auprès du Gouvernement. »*

La lettre porte en marge l'annotation suivante : *« écrit à ce sujet au m<sup>tre</sup> le 21 août avec recommandation »*. Le courrier en question était apparemment destiné au Ministre de la Guerre.

Mais nous y voilà ! Il est temps d'aborder l'épisode sibérien.

## Mémoires elliptiques

Les 26 ans d'absence de Ruffier sont évoqués de façon très vague dans les deux documents manuscrits déjà évoqués, à savoir le certificat du 7 mai 1839 rédigé par le maire Compérat et le courrier de Roy au sous-préfet, daté du 13 août de la même année.

Voici d'abord la version très laconique de Mathieu Compérat :

*« ... il servit à la prise d'un des forts avant de la ville de Dantzich quelque temps avant la prise de cette ville où il fut fait prisonnier par l'armée Russe. (...) d'après son rapport il fut conduit prisonnier de guerre à l'extrémité de la Sibérie où la mauvaise nourriture et les mauvais traitements qu'il recevait le forcèrent pour conserver sa vie de rompre son ban et de se sauver à travers les déserts de ce pays avec quelques compagnons de son infortune, qu'ayant rencontré par hasard un bâtiment marchand suédois il fut reçu à son bord par commisération et conduit au Mexique, qu'ayant servi tant sur ce bâtiment que d'autres bâtimens marchands de différentes nations sans pouvoir rejoindre sa patrie il est resté absent de son pays pendant l'espace de vingt sept ans environ jusqu'au vingt huit du mois de mai dernier, qu'il s'est présenté en cette commune pour se faire connaître. »*

Quelques semaines après sa libération Etienne s'est manifestement rendu chez Roy, avec qui il a pu s'entretenir à loisir. Claude Ambroise Roy, avoué, demeurait en 1851 au 27 quai de Paris à Joigny, selon le recensement de cette même année, où il est dit avoir 45 ans. En 1839 il avait 33 ans. En 1865 on le retrouve journaliste au Journal de Joigny, où après un 15 août sans magnificence il écrit *« La fête de l'Empereur, à Joigny, a manqué d'animation, par suite des économies trop sévères ou des dispositions incomplètes adoptées par l'autorité municipale<sup>11</sup>. »*

Notre avoué va donc interroger soigneusement Ruffier, il dut prendre des notes et à partir de là s'efforcer de rédiger, sur un feuillet recto verso, une supplique résumant en 75 lignes la vie de son client depuis son mariage jusqu'à son retour. Signalons à ce sujet qu'Etienne, en 1810, lors de la naissance de son fils André, a déclaré "ne savoir signer", ce qui était probablement toujours le cas en 1839. C'est donc essentiellement sa mémoire orale et non scripturaire des noms, des lieux et des dates qui est sollicitée, avec les altérations phonétiques qu'on peut imaginer dès qu'il s'agit de toponymie russe. Nous allons donc reprendre le texte de Roy au moment où Ruffier est laissé pour mort.

*« ...il resta huit heures sans connaissance au milieu de la neige; le lendemain de l'affaire il fut relevé avec les autres blessés et fait prisonnier par les Russes; il fut dirigé sur Moscou où il séjourna six semaines environ à l'ambulance et fut ainsi que d'autres*

11. – Bernard Richard, "La Saint-Napoléon à Joigny (quand on célébrait la fête nationale le 15 août)". "Écho de Joigny" n°67, 2008 pp. 55-64.



L'estuaire de la Petchora sur l'Atlas Russicus de 1745 (Gallica)

*Français envoyé dans la Sibérie encore malade de ses blessures qui n'étaient point encore guéries.* »

Premier problème : comme me l'a spécifié Sergueï Khomtchenko, il était hors de question que notre homme soit envoyé en Sibérie à moins d'avoir commis un crime, sous-entendu un meurtre, une tentative de meurtre, voire un vol à main armée. Or Ruffier a déclaré avoir été déporté alors qu'il n'était même pas guéri, et ce en compagnie d'autres compatriotes. Ce qui est troublant à ce sujet, c'est que lors de l'enquête effectuée par E.G.C Mehliiss et publiée en 1826 sous le titre « *Liste de seize mille militaires Français ou au service de France, faits prisonniers de guerre de 1810 à 1814, et qui sont morts en Russie, en Pologne et en Allemagne*<sup>12</sup>, on trouve p. 96 un certain Ruffier Joseph, or c'était le 3<sup>e</sup> prénom d'Etienne. D'ici à ce que ce groupe de soldats aient été déclarés morts et discrètement « négociés » auprès d'un propriétaire terrien ravi de se procurer de la main d'oeuvre à bon compte pour ses mines ou ses chantiers de bois...

12. – Paris, Guillemé et Cie, 1826. Disponible sur le site Gallica.

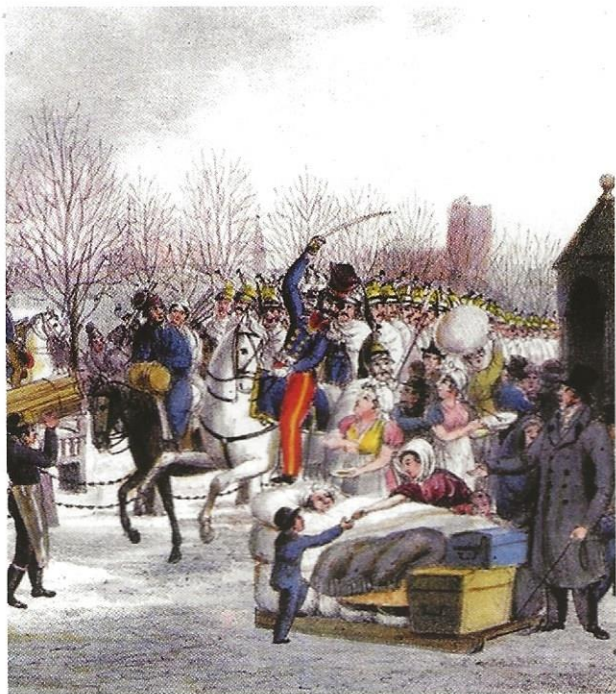


Les armées se replient sur Hambourg fin 1813 (site de Frédéric Berjaud, Le 105<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, de 1796 à 1815).

*« Ruffier et ses compagnons d'infortune furent parqués dans un lieu appelé Kalbaud qui se trouve dans des déserts à quarante lieues au delà de Tobolsk ancienne capitale de la Sibérie, et ils y étaient au milieu des traitements les plus rigoureux employés aux travaux les plus rudes et les plus pénibles. »*

Le second problème relève évidemment de la toponymie. Certes, Tobolsk pouvait être connu de quiconque avait feuilleté des ouvrages d'histoire ou de géographie ou des récits de voyage comme *L'abrégé de l'histoire générale des voyages*, de J.F. Laharpe, paru à Paris chez Ledentu en 1825 pour le tome IX, dont 420 pages sont consacrées à la Sibérie. Mais si l'on prend une carte actuelle de Sibérie et qu'on se place 40 lieues ou 160 km à l'est de Tobolsk, aucun nom de localité ne ressemble à Kalbaud. Un des mes correspondants collectionneur de cartes anciennes de la Russie, M. Claude Morin, a vainement cherché sur ces dernières un toponyme évoquant ce Kalbaud. Il faut donc supposer que Ruffier a mémorisé la forme locale d'un nom de ville telle qu'elle était usitée par les gens de la région en 1813, et qui peut se révéler fort différente de la forme actuelle. Les populations autochtones de Sibérie avaient et ont encore leur toponymie propre, ce qui ne simplifie pas les recherches.

Admettons donc arbitrairement que Kalbaud soit la transcription par Roy d'une version écourtée de Kolpatchevo, localité située sur l'Ob, non pas 40 lieues mais 200 lieues au delà de Tobolsk. Nouvel écueil : cela ne colle pas avec la suite de



l'histoire, où semble impliqué Jacques Meyer, pour lequel les informations sont beaucoup plus précises.

« Après être restés huit ans environ dans cette position, Ruffier et six de ses camarades parmi lesquels se trouvait un nommé Jacques Meyer qui vient de rentrer en Alsace, parvinrent à échapper à la surveillance de leurs gardiens : ses camarades s'enfoncèrent dans le désert et lui gagna un petit port situé sur la mer glaciale, dont le pays qu'il avait habité n'était séparé que par un canal.

Il trouva dans ce port un bâtiment suédois chargé de bois de construction prêt à partir et ayant

réussi à fléchir par ses supplications le capitaine appelé Schmit qui consentit à favoriser sa fuite, il l'embarqua sur ce bâtiment qui le conduisit au Mexique et fit plusieurs voyages de la Suède au Mexique et dans l'Inde. »

Selon le témoignage de Meyer, lui et ses compagnons « furent tous mis comme esclaves, au pouvoir d'un seigneur russe, dans la petite ville de Pascwa, en Sibérie, entre Samarovo et Surgut<sup>13</sup>. » Surgut est bel et bien en Sibérie, sur l'Ob, environ 350 km au nord-est de Tobolsk (soit 75 à 80 lieues) et Samarovo s'appelle depuis 1950 Khanty-Mansiïssk. Entre ces deux localités, pas de petite ville nommée aujourd'hui Pascwa (variante dans l'article du *Journal des Débats* du 18 septembre 1842 : Paskowa), la seule dont le nom s'en rapproche étant Peschanyy.

De plus nous sommes à plus de 800 km des rivages de la Mer Glaciale, alors que Ruffier affirme avoir habité à peu de distance de cette dernière, avec une indication fort précise, à savoir ce canal séparatif. Par ailleurs un détail est révélateur : ce navire suédois chargé de bois de construction.

Mon hypothèse est donc celle-ci : notre gaillard, après un séjour d'une durée indéterminée du côté de Kolpatchevo, puis dans la même région que Meyer et ses compagnons, à savoir entre Samarovo et Surgut, s'est retrouvé 800 km plus au nord, dans un village niché entre deux bras du delta de la Petchora, fleuve qui

13. – Joachim Ambert, *Essais en faveur de l'armée*, p. 156.

se jette dans la Mer Glaciale un peu plus au nord. Dans quelles circonstances ce grand voyage s'est-il effectué? Soit il s'agit d'une "cavale" au long cours, soit au contraire Ruffier travaillait sur des chantiers forestiers (comme salarié, selon Khomtchenko, ou sous la contrainte comme l'affirme Ruffier), et il a profité de l'acheminement d'un train de bois sur la Petchora pour se faire la belle à l'arrivée dudit train. L'embouchure de la Petchora était en effet fréquentée à l'époque par des navires de divers pavillons venus y embarquer du bois de mélèze de Sibérie, très recherché pour la construction navale en raison de sa résistance à l'eau bien supérieure à celle du teck et de son coût nettement plus avantageux.

Dans l'ouvrage de G.D. Urquhart, *Dues and charges on shipping in foreign ports*, (London, George Philip and son, 1869, p.163) il est question du port de Petchora, situé non loin de l'embouchure du fleuve du même nom, et dont l'entrée n'est réputée accessible qu'en juillet et août. L'auteur ajoute « There is a colony at the mouth, who fell, dress and export timber », à savoir « il y a à l'embouchure une colonie qui abat, scie et exporte du bois ».

Mais une autre possibilité doit être envisagée, à savoir que le lien entre Meyer et Ruffier n'ait jamais existé que dans l'imagination de l'avoué Roy : l'article du *Journal de Sens* du 22 juin 1839 n'en fait aucunement mention, celui du *Bulletin Colonial* du 25 juin se contentant de signaler que Meyer est rentré peu avant Ruffier.

La seule indication un tant soit peu fiable resterait donc ce petit port de Petchora, peut-être à proximité de l'actuel Narian-Mar, port de mer et port fluvial créé en 1929 lors de la construction d'une scierie.

### Après la Sibérie, les sept mers

Ruffier se souvenait apparemment fort bien du nom du capitaine suédois qui favorisa sa fuite, mais le nom de son navire semble être effacé de sa mémoire, bien qu'il ait quasiment fait le tour du monde à son bord. Cherchons tout de même. À cette époque, la Suède était un des pays les plus pauvres d'Europe, mais sa marine était en revanche très active dans le trafic entre Ancien et Nouveau Monde. J'ai trouvé sur Google Books les registres portuaires annuels de Trieste<sup>14</sup> et Venise<sup>15</sup> entre 1828 et 1844 : plus de 90 noms différents de navires suédois y apparaissent. Le navire suédois qui prit en charge Etienne Ruffier dans un port de la Mer Glaciale vers 1821 et le conduisit au Mexique était peut-être le brick Eugenia, capitaine Giovanni Schmit, signalé à Trieste le 3 janvier 1829, venant de Lisbonne, chargé de cacao, sucre, café, coton, cannelle etc. Et si c'était le brick Betty, capitaine J.P.H. Schmidt, venu en 1844

14. – *Portata dei bastimenti arrivati nel Porto-Franco di Trieste*. 1828 à 1847.

15. – *Portata dei bastimenti arrivati nel Porto-Franco di Venezia*, 1835, 1836, 1837 et 1838.

de la Nouvelle-Orléans à Trieste ? Ou la galéasse Elizabetha, capitaine Gilius Schmidt, venue de Bergen à Trieste en 1844 ? Le choix relève de la fiction littéraire, et il y aurait un roman à écrire, dans le style du Robinson Crusoe de Daniel Defoe. Mais ce n'est pas sur une île déserte que Ruffier va prendre pied, comme le précise Roy.

### Grosse fatigue et retour en Europe

*« Enfin après avoir servi sur plusieurs autres bâtimens et trainé une vie malheureuse à l'Île de France où il arriva vers mil huit cent vingt six à la Guadeloupe et à la Martinique après avoir été malade de la fièvre jaune pendant vingt deux mois au Fort Royal il rencontra le bâtiment napolitain « les deux frères » dont le capitaine consentit à le prendre à son bord et l'emmena débarquer à Livourne en Toscane ; il traversa à pied en vivant de son travail et de ses modiques ressources une partie de l'Italie et de la Savoie, rentra en France par Grenoble dans le courant de janvier mil huit cent trente neuf et revint à Champlost son pays natal le vingt huit mai même année. »*

Après six ou sept années passées à faire le matelot, Ruffier qui a maintenant 35 ans commence à ressentir le besoin de se poser, et c'est à l'Île Maurice qu'il se fait débarquer. Parler à son propos de l'Île de France est inapproprié, Maurice n'ayant porté ce nom que jusqu'à sa prise par la Royal Navy fin 1810. Une fois de plus, je soupçonne l'avoué Roy, bonapartiste nostalgique, d'avoir réécrit le scénario. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas le paradis et Ruffier se rembarque à une date indéterminée, arrive dans les Antilles françaises et se retrouve à l'hôpital du Fort Royal, actuel Fort de France, à la Martinique.

Premier problème : on ne saurait traîner la fièvre jaune durant plus de 8 jours, car dans ce délai on en meurt ou on s'en remet sans rechute. Comme me l'a précisé un spécialiste en la matière, le docteur Jean Dupouy-Camet, *« Ruffier devait être doté d'une solide constitution et la fièvre jaune ne tuait pas à tous les coups. En effet cette maladie virale hémorragique se déroule sur une semaine et se caractérise par des saignements digestifs, une atteinte rénale et hépatique. Effectivement si on en réchappe on peut rester « fatigué » quelques mois mais pas 22 mois... Mais le paludisme était (est toujours) endémique dans cette région... Il existe des formes de paludisme un peu particulières qui pourraient évoluer sur cette durée. À l'époque les gens soignaient les fièvres par de l'ipecac... celui-ci a une certaine activité antipaludique mais pas radicale, ce qui peut favoriser la survenue de formes un peu particulières ... Ces formes évoluent sur plusieurs mois, se caractérisent par une fièvre modérée (38°C), une grosse rate et une anémie chronique...les gens sont effectivement très fatigués (on parle de « paludisme viscéral évolutif »)...J'ai eu moi même à en prendre en charge dans ma carrière... Une autre forme chronique possible est la « fièvre bilieuse hémoglobino-urique »*

.... qui est une allergie à la quinine (je ne sais si l'ipéca peut donner cela ...)...Les gens en milieu tropical ont de la fièvre, pensent qu'il s'agit du palu et prennent de la quinine. Mais par un mécanisme allergique, la quinine détruit les globules rouges, il y a donc hémolyse et les gens deviennent ictériques... Voilà mes hypothèses... ».

Deuxième problème : un aussi long séjour en hôpital devrait avoir laissé une trace dans le registre d'entrées de l'établissement, aussi me suis-je adressé aux Archives départementales de la Martinique. Voici la réponse que j'ai reçue du responsable accueil et orientation du public, M. Athanase Meslien : « *En réponse à votre courriel du 20/04/2018, j'ai le regret de vous faire savoir que les Archives territoriales de la Martinique ne détiennent pas les registres d'entrées des hôpitaux pour la période concernée. Par conséquent, je vous invite à vous rapprocher des Archives nationales d'outre-mer qui dans leurs fonds d'archives (Colonies séries modernes-Hôpitaux: Fort-de-France, 1750-1866) possèdent des documents d'archives sur les Hôpitaux.* »

Je me suis donc tourné vers les Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), à Aix-en-Provence. Réponse le 23 mai 2018 de M<sup>mes</sup> Béatrice Olive et Elisabeth Martinez : « *Concernant l'hospitalisation de Etienne Ruffier, nous vous précisons que les archives des hôpitaux sont normalement conservées au sein des Archives départementales. Vous devez donc vous adresser à ce service à Fort-de-France. Les registres envoyés en métropole ne concernent que les décès.* »

Informé de ce courriel, M. Meslien ne put que me répondre qu'il n'avait pas retrouvé les documents en question...

Épisode suivant : l'embarquement pour l'Europe. Cette fois-ci, Ruffier ignore le nom du capitaine mais se souvient que le navire était napolitain et s'appelait "Les deux frères". Traduisons cela en italien, ce qui donne *Li Due Fratelli*, et cherchons dans les registres de Trieste, où nous trouvons en 1829 et en quelques clics le brick (*brigantino*) napolitain *Li Due Fratelli Gemelli*, capitaine Diego Cotroneo, excellent candidat, voisin de registre avec le brick suédois *Eugenia* du capitaine Giovanni Schmit...

Trop beau pour être vrai, non ? En tout cas, à ce que m'ont précisé M<sup>mes</sup> Olive et Martinez, il existe peut-être un moyen de dater l'embarquement de Ruffier pour Livourne. J'ai simplement demandé si les registres portuaires de Fort-de-France après 1826 étaient conservés. Réponse : « *La sous-série F5B du secrétariat d'état de la Marine est composée de registres de listes de passagers, consultables en salle de lecture des ANOM. Malheureusement, il n'est pas possible de vous donner la liste des cotes concernant Fort-de-France, le mode de classement des listes à l'intérieur des registres ne le permettant pas. Il vous faudra consulter l'instrument de recherche en salle des inventaires lors de votre venue pour sélectionner les registres susceptibles de vous intéresser.* »

C'est encourageant, mais pour l'instant je n'envisage aucun déplacement à Aix-en-Provence.

Nous nous contenterons d'évoquer l'épisode suivant, sans doute le plus obscur de cet intervalle de 26 années : Ruffier, si mes calculs sont exacts, arrive à Livourne en 1828 ou 1829, et ce n'est qu'à la fin de l'année 1838 qu'il se décide à passer les Alpes pour rentrer en France. Reste donc à imaginer sa vie d'ouvrier saisonnier en Italie durant une dizaine d'années, avant que la fatigue et le mal du pays ne le poussent à rejoindre le berceau familial. Mais si l'on interprète différemment les phrases alignées par Roy sans guère de ponctuation, on peut supposer qu'il est resté plusieurs années en Martinique et n'aurait atterri à Livourne qu'en 1838... Sur ces quelques années antillaises puis italiennes, le voile n'est pas près de se lever, je le crains.

## Épilogue

Etienne Ruffier, rentré à Champlost, peut-être secouru par le gouvernement en tant qu'ancien combattant, finit par réintégrer sa maison de Boudernault. En compagnie de celle qui n'est plus sa veuve, il va vivre encore un peu moins de cinq ans "au domicile commun". Le 4 mars 1844, à 7 heures du matin, ses fils André, 34 ans, charbonnier, demeurant à Chailley, et Charles, 32 ans, maréchal, demeurant à Bouilly, déclarent que leur père est décédé ce jour à 4 heures du matin. Charles signe l'acte, et André déclare ne savoir signer. Etienne est mort à 53 ans, soit 10 ans de plus que l'espérance de vie des hommes à cette époque, selon l'Institut National d'Études Démographiques. Son père, mort en 1808, avait vécu 49 ans.

Hélène Moreau s'est donc retrouvée veuve du même homme pour la deuxième fois. Trois ans plus tard, le 23 mars 1847, âgée de 57 ans, elle épousa à Champlost Gabriel Bourguignon, de Mont-Saint-Sulpice, âgé de 59 ans. Elle partagera sa vie avec lui 29 années durant, jusqu'au 14 février 1876. À nouveau veuve, Hélène s'éteignit à Chailley le 18 mars 1877. Elle avait 87 ans. Elle avait donné naissance à 9 enfants.

André Ruffier, le fils aîné d'Etienne, épousa en 1837 Judith Cécile Euphrasie Dubois. De cette union naquirent deux garçons, Casimir André (1840-1840) et Alexandre Désiré. Ce dernier, né en 1846, épousa en 1873 Marie Eugénie Mory. Leur fils Maurice Eugène Alexandre, né en 1873, épousa en 1911 à Turin Madeleine Isabelle Clotilde Raatis. La piste s'arrête là : qu'est devenu l'arrière-petit-fils, peut-être lui aussi dépositaire de l'histoire cachée d'Etienne ? Mystère.

Quant à Charles, le fils cadet, né en 1812, on le retrouve en 1851 à Bouilly comme aubergiste-maréchal, où il demeure avec son épouse Joséphine Delettre, 37 ans, et leurs enfants Cyr Célestin, 14 ans, apprenti maréchal, Léontine, 10 ans, Albertine, 5 ans et Alfred, 2 ans. Célestin, né le 29 novembre 1836 à Bouilly, avait 7 ans à la mort de son grand-père... Encore un candidat à la transmission orale ! Charles est mort à Bouilly le 28 avril 1886, à 73 ans. En 1911 on trouve encore dans ce village des descendants directs d'Etienne.

## Post-scriptum

Etienne Ruffier n'est pas le seul Icaunais à avoir revendiqué un séjour forcé en Sibérie. À Auxerre, le 22 février 1841, alors que s'est opéré le désarmement de la garde nationale, décidé arbitrairement peu avant, le bottier Pierre Alphonse Dufour a remis ses armes et joint le billet suivant : « *Après 16 ans de service, dont 14 de grade de sous-officier, huit blessures, cinq campagnes et pour toute récompense six ans prisonnier de guerre en Sibérie. Je suis été reçu dans la garde nationale d'Auxerre pour être dégradé et désarmé par des Français. Dufour, ex-capitaine.*<sup>16</sup> »

Le 5 juin 1850, il est fait chevalier de la Légion d'Honneur, avec la mention suivante : « M. Dufour, ancien sous-officier au cinquante-deuxième de ligne, quatorze ans de service, deux campagnes, une blessure, prisonnier pendant sept ans en Sibérie<sup>17</sup>. »

Mort à Auxerre le 17 septembre 1863 à 71 ans selon son acte de décès, Dufour était donc né en 1792 et a fait partie comme Ruffier des soldats de la Grande Armée. C'est une autre enquête...

16. – ADY, III M1 114. Cité par Henri Forestier, *L'Yonne au XIX<sup>e</sup> siècle*, tome II, 1830-1848. Auxerre, Imprimerie Universelle, 1963, p. 64.

17. – *Bulletin des lois de la République Française*, 10<sup>e</sup> série, partie supplémentaire, tome 8. Paris, Imprimerie Nationale, 1852, p. 513.

### 1 - Extraits de presse

J'invite les lecteurs intéressés par ce qu'on pourrait appeler le « folklore des retours de Sibérie » à consulter sur Gallica les articles ci-après :

- *Le Journal des débats* des 21 avril 1815, 5 mai 1817, 28 octobre 1826, 18 octobre 1827, 13 novembre 1832, 25 septembre 1833, 18 mai et 21 juillet 1836, 23 novembre, 4 et 5 décembre 1839, 13 mai 1840, 20 juin 1841, 2 juillet, 18 septembre, 12 octobre et 22 novembre 1842, 8 et 21 décembre 1846, 2 février 1851, 16 septembre 1852.
- *Le Journal de Paris* des 13 janvier et 5 février 1819, du 6 octobre 1824 et des 29 octobre et 12 novembre 1826.
- *Le Constitutionnel* des 15 août 1829, 2 avril 1847, 21 avril et 27 mai 1850, 11 novembre 1854 et 28 septembre 1862.
- *Le National* du 17 mai 1836.
- *la Presse* du 23 février 1837, des 29 février, 30 et 31 mars 1840, des 20 juin 1841, 14 août 1842, 26 décembre 1844 et 16 septembre 1852.
- *Le Bulletin Colonial* du 25 juin 1839.
- *Le Censeur* du 21 juin 1839.
- *La Sentinelle de l'armée*, des 16 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1842.
- *La Revue des Deux Mondes*, janvier-février 1882, p. 328 à 345, et spécialement 331 à 336.
- *Le Radical*, du 2 juillet 1891.

Au CEREP de Sens :

- *Les Affiches de Sens* des 1<sup>er</sup> et 22 juin 1839
- *Le Journal de Sens* du 22 juin 1839

Toujours sur Gallica, une pièce de théâtre inspirée par le thème du retour, *Un Français en Sibérie, « drame en 3 époques de Ch. Lafont et Noël Parfait, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 27 juillet 1843 »*. Bruxelles, Lelong, 1843.

### 2 - Un livre à lire absolument

Lors de mes premières recherches, en avril dernier, j'ai fait la connaissance d'Yves Gauthier, un Français natif de Poitiers qui durant 15 saisons, de 1996 à 2010, fut directeur de croisière sur le réseau fluvial Moscou/Saint-Petersbourg. Il a signé depuis trente ans plusieurs dizaines de traductions du russe au profit de différents éditeurs et publié une dizaine d'ouvrages inspirés par la Russie.

En 2017, il a publié aux éditions Transboréal *Souvenez vous du Gelé, un grognard prisonnier des Russes*, un « roman-enquête » comme lui-même le définit : l'histoire de Nicolas Savin, natif de Rouen et mort à Saratov en 1894, prétendument âgé de 126 ans... La première partie peut être définie comme la version légendaire - ou mensongère, de cette vie au long cours, et la seconde nous décrit par le menu une enquête de 30 années en archives françaises et russes aboutissant à la vérité historique. Écrit avec un style efficace et coloré, sans lourdeur ni bavardages inutiles, c'est à la fois un roman d'aventures bien documenté sur la campagne de Russie et le destin des prisonniers de guerre français, en même temps qu'une bonne leçon de méthodologie, complétée par une riche bibliographie et un appareil de notes où l'essentiel est fourni au lecteur qui souhaiterait se lancer, comme votre serviteur, à la recherche d'un de ces « revenants ». *Souvenez vous du Gelé*, à lire et à relire, pour être sûr de n'avoir rien manqué... et je vous assure qu'à chaque relecture j'y ai trouvé le même plaisir.

Ce qui ne gâche rien, je ne résiste pas à l'envie de vous faire part de ce que m'a dit Yves le 1<sup>er</sup> juillet dernier, après avoir lu mon article : « Je connais bien la bureaucratie russe, tu peux me croire. Mon avis : si Etienne a vraiment vécu l'histoire qu'il dit avoir vécu, il a forcément laissé des traces dans la paperasse. Ne lâche rien ! »

